
Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 8 et 9 mars 2016



À l'ensemble des membres de l'AIO,

C'est avec plaisir que je vous présente le compte rendu suivant de la dernière Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux (ACP) de l'AIO, qui s'est tenue à Toronto en mars 2016.

Je souhaite commencer ce rapport avec un message d'espoir – espoir pour l'avenir, espoir que les choses vont s'améliorer, espoir que la profession infirmière que vous avez choisie et que vous chérissez tant vous permettra de renouer, à la fin de votre quart de travail, avec le sentiment d'avoir fourni les meilleurs soins possible à vos patients, clients et résidents.

Nous avons entendu tellement de témoignages bouleversants de votre part, de notre unité de négociation et de nos dirigeantes et dirigeants de sections locales, de même que de nos membres de première ligne relatant la difficulté de composer avec des charges de travail excessives, le manque de personnel, les menaces de mises à pied et leurs conséquences, le stress et l'épuisement professionnel, ainsi que les nombreux incidents de violence dans les milieux de travail où vous évoluez.

Il est important que nos membres de première ligne sachent que l'AIO, leur syndicat, lutte pour améliorer leur vie professionnelle et s'attaque aux enjeux qui ont une incidence sur celle-ci. Nos membres ont besoin de savoir qu'elles et ils peuvent compter sur plus de 500 présidentes et présidents d'unité de négociation qui défendent activement leurs intérêts.

À quoi reconnaît-on le vrai leadership? Le vrai leadership est d'être capable de diriger durant les périodes difficiles. La personne assurant un vrai leadership donne de l'espoir à nos membres — l'espoir que nous allons veiller sur leurs intérêts, tout comme nos membres le font avec leurs patients.

Il est facile de diriger quand vous venez de remporter une victoire ou avez quelque chose de positif à présenter à vos membres. Il est beaucoup plus difficile de diriger quand les choses se corsent et que les progrès semblent se faire plus rares. Nos membres comptent sur nous, les dirigeantes et les dirigeants, pour améliorer leur vie au travail. Ils nous voient prendre en charge et défendre des dossiers en leur nom, et cela leur donne l'espoir nécessaire pour continuer à lutter pour offrir des soins de qualité et sécuritaires à leurs patients.

Si nous gardons le cap, notre détermination donnera à nos membres l'espoir et la force nécessaires pour poursuivre leur lutte.

Nous venons de traverser trois semaines de négociations difficiles au nom de nos 50 000 membres du secteur hospitalier. Les employeurs du milieu hospitalier demandaient des concessions sur le plan des avantages sociaux et des salaires. Je suis ici pour leur dire que nous ne nous laisserons pas faire.

Grâce à nos campagnes publicitaires extrêmement efficaces, tout le monde s'intéresse maintenant à ce que les infirmières et infirmiers de l'Ontario ont à dire et à leur opinion. Nous devons faire résonner notre message. Nous devons nous assurer que notre message continue d'être relayé.

Il y a de l'espoir. Nous espérons mettre en œuvre quelques mesures à effet rapide au sein du comité de leadership provincial pour la prévention de la violence, notamment en amenant le gouvernement ontarien à exiger l'intégration de plans de prévention de la violence dans les plans d'amélioration de la qualité des

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 8 et 9 mars 2016



hôpitaux, et en amenant les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) à préciser les responsabilités en matière de violence au travail.

Vos témoignages et ceux de vos membres concernant les incidents violents qui surviennent dans vos établissements sont ce qui motive notre démarche. Cela doit se poursuivre.

Le message principal consiste à mettre fin aux réductions de postes d'IA, et tout le reste en découlera. Les administrateurs d'hôpitaux, soucieux d'équilibrer leurs budgets, n'hésitent pas à sabrer les postes d'IA à gauche et à droite.

Depuis janvier 2015, nous avons assisté à la réduction de 1 200 postes d'IA, ce qui équivaut à la perte de plus de 2,3 millions d'heures de soins de première ligne au sein du réseau. Cette année seulement, près de 500 postes d'IA ont été supprimés.

Le manque de vision dénoté par ces suppressions continues est tout à fait tragique. Notre message vise à faire cesser ces compressions. Le ministre de la Santé, le D^r Eric Hoskins, est réceptif, mais nous devons maintenir la pression. Nous devons continuer à poser les questions suivantes : Quelle place votre plan d'action « Priorité aux patients » accorde-t-il aux IA, et qu'allez-vous faire par rapport aux compressions de postes d'IA?

Je suis ravie de vous annoncer que l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (AIIAO) a décidé de se rallier à notre cause. Après avoir lancé une pétition sur son site Web, elle a reçu 17 000 réponses. L'AIIAO a accepté de défendre votre cause et nous allons l'encourager en ce sens!

Ce que nous vous demandons aujourd'hui, à vous, nos dirigeantes et dirigeants de première ligne, c'est de vous impliquer, et de demander à vos membres de s'impliquer. Jusqu'à présent, des centaines de nos membres de la base ont participé à nos manifestations et fait la une de leurs journaux locaux. Les gens s'informent au sujet de notre campagne, **Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut**, et demandent comment ils peuvent aider.

Ce message se répand comme une traînée de poudre au sein des collectivités, et cela doit continuer. Pourquoi luttons-nous? Pour que les patients aient accès à des soins sécuritaires de qualité, comme ceux que prodiguent nos IA et membres des professions paramédicales.

La lutte consiste à rallier les groupes d'employeurs comme l'Association des hôpitaux de l'Ontario (OHA) à notre cause, mais jusqu'à présent, il semble de l'OHA souhaite plutôt réduire l'effectif des IA en modifiant la combinaison de compétences. Elle souhaite réduire les effectifs et les services.

Nous avons finalement réussi à attirer l'attention du gouvernement, et s'il nous écoute, c'est grâce à vous.

Nous allons continuer à marteler notre message, à savoir que nous voulons :

1. Que cesse toute érosion future des postes d'IA.
2. Des améliorations du financement des dépenses de fonctionnement des hôpitaux afin de nous aider à prodiguer des soins sécuritaires et de qualité aux patients.
3. Un plan de ressources humaines pluriannuel qui s'attaque au ratio IA/patients, qui est élevé et totalement inadéquat. Honte à l'Ontario, qui continue de figurer au deuxième rang des pires ratios IA/patients au Canada. Nos patients continuent de payer le prix des gels du financement provincial des hôpitaux et des compressions dans les soins hospitaliers de longue durée, les soins à domicile et la santé publique, qui nous poussent à en faire plus avec moins. L'Ontario a besoin de plus d'IA, pas de moins. Les données disponibles démontrent l'impact dévastateur qu'ont les suppressions de postes d'IA sur les patients ainsi que sur notre capacité à prodiguer des soins sécuritaires et de qualité : charges de travail excessives, augmentation des complications, accroissement des infections, hausse des taux de morbidité et de mortalité et du nombre de réadmissions, allongement

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 8 et 9 mars 2016



- des délais d'attente et de moins bons résultats de santé. Malgré tout, le gouvernement provincial n'a toujours pas instauré de moratoire sur les suppressions de postes d'IA.
4. Un réseau de soins à domicile public entièrement intégré plutôt que les arrangements improvisés actuels.
 5. L'adoption d'une norme de dotation pour les soins de longue durée, pour nous assurer d'avoir suffisamment de personnel pour nos résidents vulnérables.
 6. Un plan d'action en matière de prévention de la violence au sein du réseau de soins de santé qui prévoit des niveaux de dotation adéquats.

Grâce à votre militantisme, nous avons obtenu le feu vert du ministère du Travail (MDT) pour discuter des niveaux de dotation comme moyen d'éliminer la violence dans nos milieux de travail. Nous pouvons discuter de modèles de dotation, de compétences de base et des aptitudes requises pour la prestation de soins sécuritaires et de qualité quand la dotation pose problème.

Nous comptons attirer l'attention sur le fait qu'avec l'accroissement de nos charges de travail, le nombre d'attaques violentes a augmenté.

Nous réalisons des progrès. Récemment, nous faisons la une du *Hamilton Spectator*, qui traitait d'incidents de violence survenus dans des installations de Hamilton. Nous faisons parler de nous dans les journaux à l'échelle de la province, qui montrent la corrélation directe entre la pénurie d'IA et l'escalade de la violence chez les patients.

Nous ne pouvons pas reculer. Nos membres ont besoin d'espoir, et nous incarnons cet espoir.

Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut. Nous savons que l'escalade de la violence est liée aux compressions. Nous savons que nos patients meurent en raison des réductions de personnel. Nous savons que l'augmentation des taux de morbidité des patients est liée aux suppressions. Et nous savons que nos patients comptent sur nous. Ça suffit!

Je compte sur vous pour transmettre mon message d'espoir à nos membres et pour leur dire de ne pas se décourager. Je suis si fière du travail que vous et nos membres de première ligne accomplissez pour faire en sorte que notre voix soit entendue à tous les échelons.

Je vous demande de poursuivre cette lutte.

Sous le thème de l'espoir et de la collaboration pour atteindre la réussite, les personnes présentes à l'ACP ont eu le bonheur d'entendre Sami Jo Small, ex-hockeyeuse médaillée d'or aux Jeux olympiques qui est maintenant conférencière spécialiste de la motivation. Mme Small a livré un message sur l'espoir, la détermination et l'art de ne pas se laisser décourager par les obstacles.

Elle a dû surmonter des obstacles en tant que jeune fille tentant de jouer au hockey à une époque où ce sport était toujours dominé par les garçons. Elle a partagé ses expériences et décrit comment le travail d'équipe et les encouragements l'ont aidée à traverser les soubresauts qui ont marqué sa carrière d'athlète. Comme le dit Mme Small : « Quand vous faites partie d'une équipe, c'est avec les autres que vous êtes le plus fort. »

Voilà un précieux message pour vous, nos dirigeantes et dirigeants, et pour nos membres de première ligne.

Dès maintenant, et pour les deux prochaines années, nous allons relever quatre grands défis :

1. **Négociation dans tous les secteurs de l'Ontario** : Nos membres comptent sur nous pour parler en leur nom et pour défendre leurs intérêts. À notre grand désarroi, la négociation de la convention collective centrale avec le secteur hospitalier a connu un très mauvais début, et nous nous dirigeons

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 8 et 9 mars 2016



maintenant vers un arbitrage exécutoire. Nous commencerons bientôt la négociation de la convention collective centrale pour nos 5 000 membres de maisons de soins infirmiers, négociation qui sera pilotée par Vicki McKenna, et nous négocierons aussi des conventions visant les maisons de soins de longue durée non participantes, les Centres d'accès aux soins communautaires (CASC), les résidences pour personnes âgées, les cliniques communautaires et industrielles et la santé publique, où nous chercherons à obtenir des améliorations sur le plan des salaires, des avantages et des conditions de travail, notamment de nos charges de travail.

2. **Compressions de postes d'IA** : L'érosion de notre travail, la pénurie d'effectifs, la dotation en personnel inappropriée et les charges de travail extrêmement lourdes nous empêchent de prodiguer aux patients des soins sécuritaires et de qualité. Cette situation a également mené à une escalade de la violence envers nos membres dans leurs milieux de travail. Près de cinq années consécutives de croissance zéro du financement d'exploitation des hôpitaux n'ont fait qu'empirer les choses pour nos IA, dont les postes sont souvent les premiers supprimés quand les hôpitaux cherchent des moyens d'équilibrer leur budget. Des compressions touchent également tous les secteurs du système de santé. Il n'est pas étonnant que l'AIIO continue d'entendre nos membres de première ligne parler de l'impact dévastateur des compressions de soins infirmiers sur leurs patients et sur leur aptitude à assurer la prestation sécuritaire de soins de qualité. Nous continuerons à lutter pour obtenir un moratoire sur les suppressions de postes d'IA et des niveaux de dotation acceptables. Nous espérons que le financement annoncé dans le budget 2016 destiné aux hôpitaux contribuera à alléger cette situation.
3. **Programme de santé des infirmières et infirmiers** : Nous avons réussi à mettre sur pied un Programme de santé des infirmières et infirmiers. Notre collaboration avec l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO), l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (AIIAO) et la Registered Practical Nurses Association of Ontario (RPNAO) dans le cadre d'un programme de soutien aux infirmiers et aux infirmières aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendance se poursuit de façon soutenue. L'OIIO est très conscient que des changements s'imposent sur le plan du traitement qu'il réserve à nos membres aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendance, et que ces changements devront respecter nos membres et tenir compte de toute forme d'incapacité. L'OIIO affiche les noms de nos membres sur son site Web, sans égard au respect et à la dignité que ces infirmières et infirmiers méritent pour l'ensemble des soins prodigués à leurs patients. Cela constitue une violation de leurs droits individuels, et nous allons continuer à contester cette façon de faire.
4. **Engagement des membres** : La priorité absolue que vous avez définie consiste à intéresser tous les membres de l'AIIO aux travaux de notre syndicat. Le conseil s'emploie avec diligence à encourager les membres de première ligne à participer et à s'impliquer dans notre syndicat, et nous allons continuer à repérer les membres qui sont prêts à s'investir. Nous mettons tout en œuvre pour leur fournir les outils nécessaires pour assumer la fonction de dirigeante ou dirigeant de l'AIIO. De plus, le conseil d'administration a tenu compte de la suggestion de transformer notre ACP annuelle du mois de mars en réunion conjointe des branches pour nos dirigeantes et dirigeants dans tous les secteurs. Elle a été proposée en tant que modification constitutionnelle potentielle, à débattre et à soumettre à un éventuel vote dans le cadre de notre congrès biennal de novembre, en même temps que trois autres modifications proposées. Les quatre modifications proposées sont examinées brièvement plus loin dans le présent document, et des renseignements détaillés sont fournis dans la documentation relative à l'ACP. Ainsi, les représentantes et représentants des unités de négociation prennent part aux travaux du syndicat, ce qui est profitable pour tout le monde.

Le reste du présent compte rendu résume l'information présentée durant l'ACP sur les travaux du syndicat. Des informations plus détaillées sont fournies dans les documents relatifs à l'ACP.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 8 et 9 mars 2016



Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut. Campagne publicitaire

Les soins de santé en Ontario sont mal en point. Les infirmières et infirmiers savent ce qui ne va pas et comment remédier à la situation! Voilà qui est au cœur de notre phase actuelle de la campagne

Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut.

En tant que responsables dignes de confiance des soins aux patients et prestataires de soins de première ligne, les infirmières et infirmiers sont les mieux placés pour faire progresser le dialogue sur la multitude d'enjeux qui contribuent au déclin de nos soins de santé. La confiance que nous témoignent le public donne à nos campagnes publicitaires un retentissement encore plus grand. Par conséquent, afin de promouvoir notre position voulant que les Ontariens aient besoin non pas d'autres compressions dans les soins infirmiers, mais bien d'un nombre accru d'IA et de soins meilleurs et plus sûrs, l'AIO a lancé la phase suivante de notre campagne **Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut**, afin de réitérer ce message et faire en sorte qu'il demeure bien présent dans les médias et dans l'esprit du public.

L'une de nos grandes priorités consiste à mettre en œuvre notre campagne **Le personnel infirmier sait ce qu'il vous faut** dans chacun de vos lieux de travail et chacune de vos collectivités. Le véritable travail s'effectue au niveau de l'unité de négociation, avec nos présidentes et présidents d'unités de négociation, nos dirigeantes et dirigeants locaux et nos équipes de direction. Ainsi, vous pouvez profiter de la campagne à l'échelle locale.

Cette semaine, notre séance d'information visait à vous donner les ressources nécessaires pour transmettre nos messages, en mettant à contribution les médias d'information, en utilisant les médias sociaux de façon efficace, en planifiant des activités et des événements, et en faisant pression auprès de représentants du gouvernement. Durant la séance, nous avons examiné la façon dont notre campagne a été élaborée et avons prodigué des conseils et proposé des techniques afin de mobiliser l'ensemble de nos milieux de travail et collectivités autour de la lutte pour de meilleurs soins de santé. Des renseignements fort utiles tirés de la séance d'information sont affichés sur notre site Web dans la section « Executive ». Nous vous invitons à consulter le manuel intitulé « *It's time to take action for better care* » à l'adresse : http://www.ona.org/executive_home/pcm_biennial_documents/march16.html.

Mon Compte rendu de la présidente inclus dans les documents relatifs de l'ACP contient tous les détails concernant la campagne et sa mise en œuvre. Vous pouvez également regarder une vidéo de la campagne sur notre canal YouTube à : <https://www.youtube.com/user/OntarioNurses>. Le site Web consacré à notre campagne se trouve à l'adresse <http://nursesknow.ona.org>.

Le message de la campagne sera également le thème central de la Semaine des soins infirmiers 2016, que les membres de l'AIO célébreront du lundi 9 mai au dimanche 15 mai. Cette année, notre Semaine des soins infirmiers aura pour thème : **Nous sommes les infirmières et infirmiers de l'Ontario. Nous savons ce qu'il vous faut.** De plus amples détails sur la Semaine des soins infirmiers sont présentés plus loin.

Budget de l'Ontario

Le budget provincial dévoilé le 25 février prévoit un accroissement du financement des hôpitaux, qui devrait, à notre avis, être investi dans les IA de première ligne. Il est consternant de voir comment le gouvernement de l'Ontario prive nos hôpitaux de fonds essentiels depuis quatre ans, et nous espérons que ce nouveau financement servira à améliorer la qualité des soins prodigués aux Ontariens. Le ministre de la Santé, Eric Hoskins, doit absolument insister auprès des hôpitaux pour qu'ils investissent ces fonds accrus sagement et écoutent les Ontariens qui ont été des dizaines de milliers à réclamer un moratoire sur les compressions de postes d'IA.

Le financement des soins infirmiers et personnels destinés aux prestataires de soins de longue durée sera accru. Cela sera bénéfique pour nos résidents nécessitant des soins aigus. Les centres de soins communautaires contribueront à développer la capacité alors que le système continue de se transformer.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 8 et 9 mars 2016



De plus, ce budget prévoit également le financement des infirmières praticiennes (IP) dans la communauté, un financement attendu depuis longtemps.

Le budget a été présenté dans un contexte de déficit provincial projeté de 4,3 milliards de dollars pour 2016-2017, et de réengagement du gouvernement à l'égard de l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2017-2018, comme promis durant la campagne électorale de 2014. Le financement du secteur de la santé augmente globalement de près de 1 milliard de dollars (une hausse d'environ 1,9 %), passant de 50,8 milliards de dollars à 51,8 milliards de dollars en 2016-2017.

Nouveau gouvernement fédéral

Au palier fédéral, nous continuons à défendre les priorités nationales en matière de santé avec nos partenaires, la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII), le Congrès du travail du Canada (CTC) et la Coalition canadienne de la santé (CCS). Nos quatre grandes priorités sont :

- Financer adéquatement notre système public de soins de santé.
- Élaborer un plan de ressources humaines en santé prévoyant le recrutement d'un plus grand nombre d'infirmières et d'infirmiers et mettant fin aux suppressions de poste d'IA.
- Mettre au point un programme national couvrant les médicaments sur ordonnance.
- Mettre au point une stratégie pour la sécurité des aînés, afin de remédier à la grave insuffisance de personnel en soins de longue durée, communautaires et à domicile.

Durant la campagne électorale, les libéraux fédéraux ont promis de rétablir une législation du travail juste et équilibrée reconnaissant le rôle important des syndicats. Le gouvernement a annoncé le projet de loi C-4, visant à abroger les lois antisyndicales C-377 et C-525. Le projet de loi C-4 est maintenant à l'étape de la deuxième lecture. Si la loi est adoptée, il s'agira d'une victoire de taille pour le mouvement syndical et pour la protection de vos droits en tant que membres syndiqués. La ministre du Travail fédérale, Mary-Ann Mihychuk, a dit espérer que la loi signalera le début de nouvelles relations avec le monde syndical, après une dizaine d'années de relations acrimonieuses sous le régime conservateur.

Campagne Portez du blanc

Nos membres ont adhéré en grand nombre à la campagne sur le port de vêtements blancs le mercredi, entre autres jours de la semaine, et celle-ci obtient l'appui de membres individuels, d'unités et même de certains employeurs. Notre objectif est de nous réapproprier notre travail et de nous faire reconnaître en tant qu'IA en portant du blanc. Nos membres IAA ont opté pour le bleu. Visitez notre cyberboutique à www.ona.org/estore; vous y trouverez une large gamme de vêtements convenant parfaitement à cette campagne.

Semaine des soins infirmiers 2016

Comme toujours, la Semaine des soins infirmiers est célébrée durant la semaine du 12 mai, soit l'anniversaire de Florence Nightingale, et comme je le faisais remarquer plus tôt, cette année, elle débute le lundi 9 mai. Le thème de l'AIIO pour la Semaine des soins infirmiers de cette année, **Nous sommes les infirmières et infirmiers de l'Ontario. Nous savons ce qu'il vous faut.**, reprend le message de notre campagne publicitaire provinciale.

J'aimerais remercier nos cinq membres de première ligne qui ont siégé bénévolement au comité consultatif de la Semaine des soins infirmiers, ainsi qu'Anne Clark, vice-présidente de la région 2 de l'AIIO, qui a présidé les réunions. Les membres de l'équipe sont : Rosa-Marie Mandziak, région 1; Deborah Proulx, région 2; Diane Ackerman, région 3; Kara Northgrave, région 4; et Brittany Freer, région 5.

Le Guide de planification de la Semaine des soins infirmiers a été envoyé aux dirigeantes et dirigeants des unités de négociation à la fin février et est affiché dans la section Exécutive de notre site Web, avec tous les formulaires de commande (macarons, affiches, etc.). Une version générique est accessible sur notre site public sans formulaire de commande, le nombre de macarons et d'affiches étant limité.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 8 et 9 mars 2016



Notre affiche bilingue de la Semaine des soins infirmiers avec section « détachable » est distribuée en mars en deux formats différents (grand format affiche et petit format 8½ x 11 po). Nous vous faisons parvenir une quantité standard proportionnelle à la taille de votre unité de négociation et ainsi qu'un formulaire de commande, si vous en voulez plus. En ce qui concerne les macarons, vous devez remplir un formulaire de commande et nous l'envoyer, ceux-ci n'étant fournis que sur demande seulement.

Si vous souhaitez me proposer ou proposer à la première vice-présidente Vicki McKenna, à la vice-présidente (ou au vice-président) de votre région de venir à votre événement de la Semaine des soins infirmiers en tant qu'invitée ou conférencière invitée ou de visiter le site, vous devez remplir un formulaire de demande à l'avance. Vous pouvez également cibler des périodes précédant ou suivant la Semaine des soins infirmiers. Le formulaire accompagne les documents relatifs à la Semaine des soins infirmiers.

La cyberboutique de l'AIIO propose un large éventail de produits et d'articles promotionnels à prix avantageux que vous pouvez offrir comme cadeaux à vos membres. Un dépliant a été distribué montrant des exemples d'articles disponibles. Mentionnons des blouses stériles blanches et des pantalons noirs, la tenue idéale pour les mercredis Portez du blanc, ainsi que des stylos, des tasses et autres articles. Visitez notre cyberboutique à www.ona.org/estore.

Campagne de prévention de la violence

Notre campagne se poursuit aux niveaux provincial et des unités de négociation! L'équipe de direction du gouvernement provincial, en l'occurrence les sous-ministres du Travail et de la Santé, le président-directeur général de l'OHA et moi-même, supervise le Comité de leadership et les groupes de travail qui s'attachent à trouver des façons de prévenir la violence contre le personnel infirmier des hôpitaux. Nos travaux se termineront à la fin de 2016. Nous mettrons ensuite en œuvre les recommandations auprès de l'ensemble des professionnels de la santé dans les hôpitaux, puis dans les maisons de soins de santé et les centres communautaires.

C'est en documentant et en signalant les incidents violents que nous recueillons les preuves nécessaires pour rendre les milieux de travail plus sûrs. À cette fin, nous vous invitons à consulter notre page Web sur la prévention de la violence à <http://violence.ona.org/>.

Relations gouvernementales

Veuillez consulter mon compte rendu à l'ACP pour obtenir de plus amples détails sur les enjeux clés suivants :

Financement pour le personnel infirmier chevronné : Grâce à notre travail de persuasion, le gouvernement de l'Ontario a renoncé à résilier ce programme et s'est engagé à s'assurer que le financement soit fourni plus tôt.

Garantie d'emploi des diplômés : Le gouvernement de l'Ontario a approuvé seulement environ la moitié du financement de ce programme s'élevant antérieurement à 66 millions de dollars. Le programme sera maintenu avec de nouvelles lignes directrices relatives au financement.

Projet de loi 109 – Modifications proposées visant la *Loi sur les relations de travail liées à la transition dans le secteur public (LRTTSP)* : le projet de loi 109 a reçu la sanction royale le 10 décembre 2015. L'AIIO estime que les modifications touchant la *LRTTSP* ne résisteraient pas à un examen minutieux fondé sur la Charte. Tout récemment, le gouvernement a proposé un seuil de 75 %, qui serait fixé selon le règlement. L'AIIO estime quant à elle que le seuil devrait être de 95 %. L'AIIO croit que le seuil proposé va à l'encontre de la démocratie au travail et elle continuera à exprimer son objection auprès du ministère du Travail (MDT). Nous envisageons également la possibilité d'une contestation fondée sur la Charte.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 8 et 9 mars 2016



Financement des infirmières praticiennes (IP) : Le budget de l'Ontario de 2016 alloue 85 millions de dollars sur trois ans pour faire en sorte que les équipes et les cliniques de soins primaires soient en mesure de recruter et de retenir du personnel interprofessionnel qualifié. Ce financement devrait permettre de régler les questions de rémunération concurrentielle des IP.

Préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) : Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) donne suite à son engagement de deux ans visant à augmenter le salaire des PSSP en milieu communautaire. Initialement annoncée en avril 2014, la hausse de 4 \$ l'heure sera mise en vigueur progressivement sur trois ans, le taux horaire de base atteignant 16,50 \$ à compter du 1^{er} avril cette année. Le gouvernement a récemment invité l'AIIO à assister à d'autres réunions examinant la « pérennité de l'effectif des PSSP ». Le MSSLD a mis fin à son financement du Registre ontarien des PSSP, mais envisage différentes options pour assurer la sécurité et la compétence de l'effectif des PSSP.

Rapport canadien sur l'agrément des services de santé : Le rapport de cette année fournit de l'information sur les constatations clés en matière de sécurité et de prévention de la violence en milieu de travail. Les observations des visiteurs pairs durant les visites d'agrément et les réponses du personnel aux questions du Sondage Pulse sur la qualité de vie au travail fournissent de précieux renseignements pouvant contribuer à des changements positifs permettant de réagir à la violence en milieu de travail au sein du système de santé. Ce rapport national présente les données cumulatives sur la sécurité et la prévention de la violence en milieu de travail d'organisations de soins de santé participant au programme Qmentum d'Agrément Canada, de même que les résultats du Sondage Pulse. Le rapport cite l'AIIO abondamment, offrant notamment des statistiques et des recommandations favorisant des milieux de travail plus sécuritaires et la prévention de la violence.

« Priorité aux patients », document de travail sur la restructuration des centres d'accès aux soins communautaires (CASC) : L'AIIO a rencontré le SEFPO, le SCEPB et le SCFP au sujet du transfert des CASC aux réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS). Nous avons parlé des implications sur les relations de travail, notamment de quelle loi relèveront nos membres. L'AIIO a fait une présentation sur le document de travail, qui peut être consultée sur notre site Web sous « Political Action/Government Submissions ». L'AIIO a soulevé quelques points importants concernant l'approche fragmentée des soins aux patients et à leurs familles sous le modèle des CASC actuel. Nous nous questionnons également sur les répercussions qu'aura sur nos membres le transfert des emplois et de la responsabilité des CASC aux RLISS. Pour accéder au document de travail « Priorité aux patients » du Ministère, cliquez sur le lien suivant :

http://www.health.gov.on.ca/fr/news/bulletin/2015/docs/discussion_paper_exec_summary.PDF

Aide médicale à mourir : Le 14 décembre 2015, le MSSLD a publié un rapport final du groupe consultatif provincial-territorial d'experts sur l'aide médicale à mourir et a tenu des consultations publiques en janvier. Le rapport final recommande aux provinces et territoires de plaider pour faire apporter certains changements à la loi fédérale. L'AIIO demeure engagée à s'assurer que les droits individuels de nos membres (conscience, religion/croyance et vie privée) sont protégés dans tous les établissements de soins de santé et milieux de pratique où une aide médicale à mourir est fournie. L'AIIO veut que des lignes directrices claires et des soutiens soient en place qui permettent au personnel infirmier d'indiquer s'il souhaite ou non participer à l'aide médicale à mourir, et qui lui offrent un vrai choix, égal à celui offert aux médecins, comme le reconnaît la décision *Carter*.

Projet de loi sur l'état de stress post-traumatique : Le projet de loi 163, une loi d'appui aux premiers intervenants (état de stress post-traumatique). L'AIIO milite en faveur de l'inclusion du personnel infirmier dans le projet de loi. Nous poursuivons les pourparlers à ce sujet avec le ministre du Travail.

La présentation de l'AIIO au sujet de la stratégie « Sécurité au travail Ontario » du ministère du Travail : Le rapport annuel 2014-2015 sur la violence au travail prévu à l'article 21 du MDT a fait état de lacunes qui préoccupent l'AIIO au plus haut point, notamment le fait qu'aucune directive n'a été émise à

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 8 et 9 mars 2016



l'intention des hôpitaux en vertu du paragraphe 32.0.5 pour les enjoindre à fournir à tous les employés à risque des renseignements sur une personne ayant des antécédents de comportement violent. Pas même une seule directive. Nos membres à l'échelle de la province nous disent que leurs employeurs n'ont toujours pas mis en place de système de signalement électronique ou visuel, sauf dans quelques milieux de travail, qui permettrait d'alerter tous les travailleurs à risque de l'existence de tels antécédents ou comportements éventuels, des éléments déclencheurs et des types d'intervention permettant de préserver la sécurité du patient et du travailleur. C'est inacceptable. Lors des séances de formation en santé et sécurité 2015 de l'AIO, près de 300 représentantes et représentants en santé et sécurité de l'AIO se sont fait demander si des avis d'accident/de maladie leur étaient remis à l'intérieur du délai de quatre jours, ainsi que les renseignements réglementaires. Moins de cinq pour cent ont répondu par l'affirmative. Voilà qui confirme que les inspecteurs du ministère du Travail ne tiennent pas à ce jour les employeurs du secteur de la santé responsables en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, et ce, en dépit de nos nombreuses demandes auprès des hauts dirigeants du MDT en ce sens. Le MDT et le MSSLD doivent tenir la direction responsable de la santé et de la sécurité de nos infirmières et infirmiers et de l'ensemble des travailleurs et travailleuses du secteur des soins de santé. En plus de protéger le personnel infirmier, la protection des patients serait également assurée. L'AIO estime que le fait de ne pas accorder assez d'attention à une application efficace et systématique de la loi expose nos membres à des dangers.

Présentations supplémentaires de l'AIO sur l'Examen portant sur l'évolution des milieux de travail en Ontario : L'AIO a fait les quatre recommandations clés suivantes aux conseillers de l'Examen :

- Examiner les structures et les processus de négociation dans le secteur des soins de santé de façon à s'assurer qu'ils tiennent compte des importantes restructurations qui ont eu lieu.
- Réexaminer la pertinence des unités de négociation afin de refléter les changements importants dans la répartition du travail entre les classifications et pour faire en sorte que les travailleurs et travailleuses ayant la plus forte communauté d'intérêts puissent négocier collectivement au sein du même syndicat.
- Mettre en place des structures et processus de négociation pour s'assurer que les travailleurs et travailleuses dans le secteur des soins de santé négocient avec de « vrais » employeurs, à savoir ceux qui sont responsables de l'établissement de normes, du financement et de la répartition des tâches.
- Mener des négociations pour l'ensemble du personnel infirmier à l'échelle provinciale ou régionale. Non seulement s'agit-il d'un mécanisme de négociation efficace, mais il favorise l'équité au sein de la profession en assurant que les postes d'infirmière et d'infirmier dans tous les sous-secteurs des soins de santé intéressent également les professionnels.

À notre avis, un nouveau modèle sectoriel de procédures de certification et de négociation plus diversifié permettra de corriger le déséquilibre entre employeurs et employés et permettra aux travailleuses et travailleurs de la santé d'avoir une voix collective qui porte dans leur milieu de travail alors que la province s'apprête à restructurer le secteur des soins de santé.

Rayonnement auprès des étudiant(e)s infirmier(ère)s

L'examen NCLEX demeure un dossier important pour nos étudiantes et étudiants affiliés. L'OIO invoque un taux de réussite de 88 % à l'examen NCLEX, toutefois, en 2014, le taux de réussite au premier essai était de 84,7 % et en 2015, il avait chuté à 68,1 %! L'OIO avait l'habitude de ventiler les taux de réussite pour les premier, deuxième et troisième essais par région, sexe et âge, mais maintenant, il les présente globalement. Grâce à notre travail de sensibilisation, le gouvernement étudie actuellement la possibilité de modifier la *Loi sur les infirmières et infirmiers* afin d'autoriser un plus grand nombre de reprises de l'examen, que l'OIO plafonne actuellement à trois.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Kendra Davis, qui vient tout juste de terminer sa session en tant que directrice régionale pour l'Ontario de l'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada (AEIC) et

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 8 et 9 mars 2016



qui amorce sa carrière d'infirmière au London Health Sciences Centre en pédiatrie. Nous avons également souhaité la bienvenue à Grant MacNeil, nouveau directeur régional pour l'Ontario.

Dans son allocution à l'ACP, Mme Davis a parlé des expériences extraordinaires qu'elle a vécues en travaillant avec l'AIIO durant son mandat de directrice régionale pour l'Ontario, et elle a remercié l'AIIO d'« avoir défendu la cause de tous les étudiants et étudiantes en Ontario et à l'échelle du pays. »

« L'AIIO a joué un rôle déterminant en aidant plus de 30 000 étudiantes et étudiants infirmiers partout au Canada et 14 000 en Ontario seulement », a affirmé Mme Davis. « Vous nous avez aidés à faire entendre notre voix, vous nous avez soutenus et accueillis dans vos réunions, et vous avez lutté pour assurer que les postes d'IA pour lesquels nous nous préparons depuis quatre ans seront toujours là quand nous terminerons nos études. »

Durant notre réunion du conseil de février, la division de la région de l'Ontario de l'AEIC a décerné à Vicki McKenna un prix pour son dévouement et son engagement à l'égard des étudiant(e)s infirmier(ère)s.

L'AIIO a une fois de plus participé en tant que commanditaire or au congrès national 2016 de l'AEIC, qui s'est déroulé au Collège Sault, à Sault Ste. Marie, du 27 au 30 janvier. J'y ai participé les 27 et 28 janvier, et Pam Mancuso, vice-présidente de la région 1, y est allée le 30 janvier. En tout, 326 étudiantes et étudiants ont assisté au congrès national, dont 152 de l'Ontario.

Diana Kutchaw, IA et responsable des relations de travail, équipe des services du district Nord, a donné un atelier très apprécié sur notre campagne de prévention de la violence au travail. En compagnie de Ken Marciniak, agent responsable des campagnes de l'AIIO et membre de notre équipe des communications et des relations avec le gouvernement, j'ai assuré une présence à la table de l'AIIO à la foire de l'emploi et des exposants. Linda Silas, présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières/infirmiers (FCSII), a assisté au congrès et était présente à la table de la FCSII. Le HOOPP avait également une table.

J'ai été invitée à parler aux délégations officielles et associées de nos écoles de sciences infirmières lors de leur première réunion de direction régionale de l'Ontario le 27 janvier. Quatre nouveaux chapitres se sont joints à la région de l'Ontario : l'Université Brock, Laurentian University, l'Université Laurentienne et l'Institut de technologie de l'Ontario.

Le plan stratégique de la région de l'Ontario a été révisé et modifié en ce qui a trait à l'innovation; il s'attachera désormais à « améliorer la profession infirmière ». Une entente de partenariat avec des étudiant(e)s infirmier(ère)s autochtones a également été examinée.

Linda McGillis Hall, IA, doyenne associée à la recherche et aux relations externes à la faculté des sciences infirmières de l'Université de Toronto, était l'une des conférencières principales au congrès. Elle a effectué des recherches poussées visant à mesurer l'incidence des changements apportés au système de délivrance du permis d'exercice de la profession infirmière au Canada. Son étude portant sur l'examen NCLEX se poursuit et elle attend une autorisation pour publier ses constatations préliminaires, autorisation qui pourrait nécessiter de trois à quatre mois.

Retraites

Un résumé complet de nos différents régimes de retraite figure dans mon compte rendu de la présidente inclus dans les documents relatifs à l'ACP.

Le point au sujet de l'équité salariale

Mon compte rendu à l'ACP comprend un sommaire complet de notre position sur l'équité salariale dans chaque secteur. Voici un bref synopsis :

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 8 et 9 mars 2016



Convention collective centrale des hôpitaux

L'AIO continue de rencontrer l'OHA afin de mettre au point un nouveau plan d'équité salariale. Notre Équipe sur l'équité salariale a élaboré un outil de comparaison non discriminatoire, que nous avons proposé à l'OHA en vue du processus de négociation de la convention collective centrale avec les hôpitaux. L'outil a été présenté à l'OHA lors de notre réunion d'octobre. La réponse qu'elle nous a fait parvenir n'a pas été très utile. En fait, l'OHA a complètement remanié l'outil. Nous allons poursuivre le processus.

Conventions collectives centrales du secteur des maisons de soins infirmiers

L'AIO rencontrera les maisons de soins infirmiers afin de négocier un système de comparaison non discriminatoire et d'évaluer la classe d'emploi des IA et d'autres postes. Si un changement de valeur crée un « écart » entre la valeur assumée en 1994 pour le poste d'IA et la valeur actuelle, les IA auront alors droit à des rajustements au titre de l'équité salariale. Pour un exposé complet de la situation, veuillez consulter mon compte rendu à l'ACP.

Centres d'accès aux soins communautaires (CASC)

En mai 2014, l'AIO a déposé des demandes auprès de la Commission de l'équité salariale concernant le maintien de l'équité salariale dans les 10 CASC où l'AIO a des droits de négociation. L'AIO soutient qu'en raison de la fusion des 42 CASC de départ en 14 unités, les changements profonds à la nature des tâches exécutées par les coordonnatrices et coordonnateurs des services de santé et l'ajout de nombreuses nouvelles classes d'emploi, les plans d'équité salariale originaux ne sont plus adéquats. L'agent de révision était d'accord et a ordonné aux employeurs d'évaluer les classes d'emplois féminins clés et non clés dans les 90 jours suivants et de soumettre les résultats à l'AIO. Il s'agit d'une victoire pour nous, bien que l'AIO ne soit pas d'accord avec les constatations de l'agent de révision quant à la façon d'assurer le maintien; les classes d'emploi de l'AIO ne peuvent accéder aux taux salariaux actuels de leurs comparateurs de l'extérieur originaux - les IA dans les hôpitaux. Nous avons l'intention de faire en sorte que tous les nouveaux postes soient évalués afin d'atteindre l'équité salariale.

Santé publique et communautaire (cliniques, industrie, soins à domicile)

Nous sommes actuellement en train d'examiner les plans d'équité salariale existants dans ces secteurs pour en vérifier la conformité. Les responsables des relations de travail continuent à solliciter la divulgation et dans certains cas, ils entreprendront des négociations avec les employeurs pour qu'ils adoptent de nouveaux plans d'équité salariale ou apportent des modifications aux plans existants.

Modifications constitutionnelles

Nous avons entamé des discussions au sujet de quatre modifications constitutionnelles proposées par notre conseil d'administration. Si les quatre modifications proposées font l'objet d'un consensus, elles seront soumises à un vote dans le cadre de notre congrès biennal en novembre. Voici les quatre modifications proposées :

- 1. Établir un mandat commun pour tous les membres du conseil de l'AIO :** L'article 4.13 de la Constitution serait modifié. Cela assurerait la conformité de l'AIO par rapport aux syndicats d'infirmières homologues à l'échelle du Canada et à d'autres syndicats. Les cinq postes à la vice-présidence feront l'objet d'un vote pour un mandat d'un an au congrès biennal de novembre 2016. Par ailleurs, le conseil appuie la tenue d'un congrès biennal en 2017, et les sept membres du conseil pourraient faire l'objet d'un vote pour un mandat commun de deux ans.
- 2. Soutien au vote électronique pour les sections locales de l'AIO :** Le conseil a proposé la tenue d'un projet pilote sur une base volontaire afin d'évaluer les coûts et les efforts devant être engagés par les sections locales pour tenir des élections par vote électronique ou par téléphone.
- 3. Brisage de grève :** L'article 9.02 décrit les conduites qui sont, chez les membres trouvés coupables, considérées comme préjudiciables à l'égard du syndicat et entraînent des mesures disciplinaires. Le conseil propose d'ajouter à la liste de conduites préjudiciables l'acte consistant à franchir un piquet de grève ou de travailler pour un établissement où des membres de l'AIO sont en grève ou en lockout. Ainsi, les membres sauraient d'entrée de jeu que l'acte consistant à franchir un piquet de

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 8 et 9 mars 2016



grève constitue une grave transgression qui est assortie d'une pénalité (p.ex., amendes, pertes d'indemnités supplémentaires).

- 4. Remplacer l'ACP de mars par une réunion conjointe de tous les secteurs :** Cette réunion de deux jours aurait lieu à Toronto au premier ou au deuxième trimestre de chaque année (en mars ou avril). Les coordonnatrices locales (coordonnateurs locaux) et président(e)s d'unité de négociation de chacun des trois secteurs du syndicat y assisteraient. Grâce à cette modification à l'article 6.32, un plus grand nombre de nos dirigeants et dirigeantes d'unité de négociation pourraient prendre part aux importantes activités de relations de travail de notre syndicat au nom des membres de l'AIO.

Portefeuilles du conseil

Vicki McKenna, première vice-présidente, Action politique et pratique professionnelle :

Dans son rapport, Mme McKenna fait le point sur les lois actuelles qui ont une incidence sur nos membres, donne des nouvelles de nos alliés, y compris la Ontario Health Coalition, la Coalition canadienne de la santé et la FCSII, et aborde des questions concernant l'OIO et la pratique professionnelle. À propos de l'engagement du ministre de la Santé, Eric Hoskin, à améliorer la transparence chez les professionnels de la santé, l'AIO s'est dit préoccupée par les efforts de l'OIO en vue de rendre plus d'information publique dans son registre en ligne « Find a Nurse ». L'OIO souhaite inclure les avertissements oraux, les accusations criminelles, les rapports disciplinaires dans d'autres territoires et les suspensions provisoires. Nous croyons fermement que de telles informations n'ont pas besoin d'être rendues publiques. Nous avons eu des discussions avec l'Ordre au sujet des exigences légales et des modifications pouvant être apportées qui ne contreviennent pas au *Code des droits de la personne de l'Ontario*, protègent la pratique professionnelle de nos membres et ne divulguent aucune information en matière de santé sur Internet. Nous faisons quelques progrès dans ces dossiers. Votre vie privée doit être protégée et il devrait y avoir une limite quant à l'information pouvant être partagée sur un site Web public. Mme McKenna a également évoqué les défis constitutionnels liés au Régime d'assistance aux frais juridiques (LEAP) au terme d'une victoire dans une cause type remettant en question les pratiques de l'OIO eu égard à des enquêtes sur la santé de membres souffrant de problèmes mentaux.

Pam Mancuso, vice-présidente, région 1, Droits de la personne et équité :

L'AIO souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres au sein de notre équipe provinciale sur les droits de la personne et sur l'équité : Jackie Chesterman et Melissa Grenier, qui représenteront respectivement le groupe des membres lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres et le groupe des membres handicapés. De retour pour une dernière année, mentionnons Yue (Lucy) Zhao, qui représente le groupe des membres racialisés, et Brigitte Goar, le groupe des membres autochtones. Nous tentons actuellement de confirmer qui représentera le groupe francophone. Nous avons salué le retour de Kapil Uppal, chef de l'équipe des services du district de l'Est, au sein de notre équipe. Les personnes participant à l'ACP ont entendu les témoignages passionnés de deux membres siégeant aux comités et participant à la parade de la Fierté, à savoir Kimberly Grandholme et Grian Garcia, qui ont assisté à une ACP pour la première fois. Un extrait vidéo de leur présentation peut être consulté sur YouTube à : <https://www.youtube.com/user/OntarioNurses>

Anne Clark, vice-présidente, région 2, Éducation :

Nos séances de formation des membres demeurent très populaires et suscitent une forte participation. En 2015, nous avons donné 459 ateliers au total à l'échelle de la province. Les membres ont également accès à de la formation sous forme de mini-conférences et de téléconférences. Un peu plus de 50 % des personnes suivant une formation sont des membres de la direction. Les commentaires reçus jusqu'à présent ont été très positifs. Nous en sommes aux étapes de planification finales pour notre journée de caucus sur la santé et la sécurité 2016 en mai, qui mettra l'accent sur les inspections en milieu de travail et sur la façon de préparer et de présenter efficacement les questions portant sur la santé et sécurité à l'employeur. Notre Conférence sur le leadership, qui aura lieu du 19 au 23 septembre au centre de villégiature Oakwood, à Grand Bend, accueillera 25 membres de chacune des catégories de groupes, à savoir activiste, novice et expérimenté.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 8 et 9 mars 2016



Andy Summers, vice-président, région 3, Relations de travail :

L'équipe du projet de négociations stratégiques de tous les secteurs oriente les dirigeantes et dirigeants d'unité de négociation et le personnel sur les questions clés liées aux relations de travail. Une orientation a été fournie sur les sujets suivants :

- Mettre fin aux estoppels.
- Des membres de l'AIIO considérés comme des superviseurs au sens de la *LSST*.
- Le point sur le guide de la CSPAAT.
- Mettre à jour l'information, les politiques et les procédures liées aux unités de négociations sans membres.
- Prestations après l'âge de 65 ou 70 ans, selon le secteur.
- Avantages sociaux prévus par nos conventions collectives.

L'équipe du projet de négociations stratégiques de tous les secteurs a passé en revue les mandats de l'équipe de négociation et les objectifs de négociation à long et à court terme de l'AIIO en prévision des négociations de 2016. L'équipe continue à mettre au point une orientation visant la *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario* et les membres de l'AIIO agissant à la fois comme représentants syndicaux et membres des professions de la santé réglementées. L'équipe s'attache également à examiner et à mettre à jour les guides de l'AIIO et lignes directrices connexes en matière de prestation de services.

Laurie Brown, vice-présidente, région 4, Santé et sécurité au travail :

Nous avons été ravis d'accueillir la nouvelle vice-présidente Laurie Brown à sa première ACP en tant que membre du conseil. Dans son rapport, Mme Brown a indiqué que la prévention de la violence est un élément clé de ce portefeuille, notamment en ce qui a trait aux mesures prises pour préserver la sécurité de nos membres et patients dans nos milieux de travail. Nos membres ont besoin de plus d'information et de formation sur la nécessité de signaler les dangers et doivent exprimer leur droit de travailler dans des milieux sécuritaires. Mme Brown a encouragé les dirigeantes et dirigeants à inviter leurs membres à raconter leurs expériences de violence au travail afin de nous aider à réunir les preuves essentielles dont nous avons besoin pour faire progresser nos initiatives axées sur la protection de nos membres. De plus en plus de membres prennent conscience de leurs droits en matière de santé et sécurité.

Karen Bertrand, vice-présidente, région 5, Finances des sections locales :

Mme Bertrand a présenté un rapport sur les sections locales financées à l'aide de fonds supplémentaires, le programme de formation Simply Accounting et la formation destinée aux trésorières et trésoriers de sections locales. Les trésorières et trésoriers novices ont eu droit à une journée de formation spéciale le 21 janvier pour assurer leur bonne compréhension de leurs obligations et de la gestion financière des sections locales. Un résumé des appels et des courriels concernant le programme Simply Accounting figure dans le rapport de Mme Bertrand dans les documents relatifs à l'ACP.

Rapport d'activité de la directrice générale/directrice de l'administration

Marie Kelly, directrice générale/directrice de l'administration de l'AIIO, a présenté un compte rendu sur les activités de l'AIIO et nos nombreux services. Parmi les sujets abordés, mentionnons : la CSPAAT, les litiges et arbitrages, la syndicalisation et la *Loi sur les relations de travail liées à la transition dans le secteur public (LRTLSP)*.

Nous avons également reçu un rapport sur les finances de l'AIIO d'Yvonne Carey-Lee, administratrice. Le rapport ainsi que le budget font partie des documents de l'ACP.

Syndicalisation

Depuis l'ACP de novembre, l'AIIO a donné suite aux demandes d'accréditation syndicale suivantes :

- Centre d'accueil Roger-Séguin, région 2 (9 IA).
- Westmount Gardens London, région 5 (8 IA).
- OMNI Burnbrae Gardens, région 2 (10 IA).
- Roberta Place, région 4 (12 IA).

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 8 et 9 mars 2016



- Extencicare Haliburton, région 2 (11 IA).
- Bayshore Sault Ste. Marie, région 1 (34 IA et IAA).

Campagnes sur la LRTLSP

Un scrutin de ballottage en vertu de la *LRTLSP* entre l'AIO (84 membres) et le SEFPO (133 membres) à l'hôpital **St. Mary's of the Lake**, à Kingston, et à **Kingston Mental Health** est prévu du 19 au 21 avril. Il s'agit d'un vote crucial, car nos membres ne veulent pas perdre leur affiliation à l'AIO. Si vous connaissez des IA qui sont membres de l'unité de négociation du SEFPO, je vous encourage vivement à leur parler d'une adhésion à l'AIO, le plus important syndicat d'infirmières et d'infirmiers au Canada. Parlez-leur de notre assurance responsabilité professionnelle secondaire, du programme LEAP, de nos processus professionnels de gestion de la charge de travail et du fait que nous sommes le meilleur syndicat d'infirmières et d'infirmiers au Canada! Selon la coordonnatrice de la section locale 67, Anne Murray, la campagne passe à la vitesse supérieure à Kingston, où les organisateurs déploient énormément d'efforts pour convaincre les infirmières et infirmiers du SEFPO d'adhérer à l'AIO.

Le 22 janvier 2015, l'**Hôpital Mount Sinai** et **Bridgepoint Active Health Care** ont annoncé la mise sur pied du Sinai Health System, nouvelle organisation résultant de la fusion volontaire des deux hôpitaux. **Circle of Care**, fournisseur de services de soins à domicile et de soutien communautaire, se joindra en tant qu'entreprise affiliée. En prévision d'un éventuel scrutin en vertu de la *LRTLSP*, le personnel chargé du recrutement de l'AIO a aidé la vice-présidence régionale à mobiliser les membres à Mount Sinai. Toutefois, les deux hôpitaux ont dit qu'ils allaient conserver leurs marques et emplacements distincts.

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)

Une grande partie du travail de l'AIO continue d'être consacrée à représenter les membres dont la demande de prestations auprès de la CSPAAT a été refusée. Nous avons amélioré les processus administratifs pour nos membres présentant une demande à la CSPAAT, et nos responsables des relations de travail avec la CSPAAT se consacrent à la rédaction de demandes d'appel et à la tenue d'audiences relatives à des appels. Nous avons récemment remporté d'importantes victoires à cet égard, notamment dans un cas de stress traumatique.

Nous continuons également de rencontrer des représentants d'autres syndicats afin de nous entendre sur la meilleure stratégie à adopter face aux changements et interprétations de politiques de la CSPAAT.

Tom Teahan, ancien chef de cabinet de la première ministre, a réintégré la CSPAAT et a repris contact avec nous.

Comité directeur de la CSPAAT sur les mesures d'adaptation

Les spécialistes de la CSPAAT de l'AIO siègent à un comité directeur provincial de la CSPAAT sur les mesures d'adaptation (WSIB Accommodations Steering Committee). Ce comité envisage d'aménager une section sur le site Web de la CSPAAT qui présentera des études de cas sur des mesures d'adaptation liées notamment à des problèmes de santé mentale. Le comité a également cherché à se documenter sur les processus ou procédures de retour au travail afin d'examiner les obstacles auxquels nos membres font face, plus particulièrement les préjugés associés aux problèmes de santé mentale au travail. Le comité poursuit l'élaboration d'études de cas illustrant des mesures d'adaptation efficaces, et les présentera également sur le site Web de la CSPAAT.

Réseau axé sur le retour au travail

Une lettre modèle qui sera envoyée à tous les membres nécessitant des mesures d'adaptation a été préparée par l'équipe du projet de négociations stratégiques de tous les secteurs et est mise à la disposition des dirigeantes et dirigeants d'unité de négociation. L'équipe des communications et des relations avec le gouvernement s'attache à développer une section consacrée au retour au travail sur le site Web de l'AIO. Nous avons également l'intention de la relier à d'autres sites Web utiles traitant de mesures d'adaptation. Ce projet s'inscrit dans la réorganisation de notre site Web.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 8 et 9 mars 2016



Dernières nouvelles au sujet de la grippe

Marie Kelly a également parlé des moyens pris par l'AIO pour lutter contre la politique instaurée par des employeurs pour contraindre ceux et celles parmi nos membres n'ayant pas reçu de vaccination antigrippale à porter un masque. Rappelez-vous, en septembre 2015, une importante décision arbitrale créant un précédent a été rendue en faveur de l'AIO et contre l'Hôpital de Sault-Sainte-Marie, annulant ainsi la politique controversée « vaccin ou masque » instaurée dans bon nombre d'hôpitaux ontariens. Cette politique forçait les infirmiers et les infirmières et autres travailleurs de la santé qui choisissaient de ne pas se faire vacciner contre la grippe à porter un masque chirurgical non ajusté pendant toute la saison de la grippe.

Après avoir examiné les preuves détaillées soumises par six experts de différentes régions du Canada et des États-Unis pendant les 18 jours d'audiences, l'arbitre Jim Hayes a déclaré que la politique était déraisonnable et « coercitive » et qu'elle portait atteinte aux droits des employées et employés inscrits dans la convention collective, selon lesquels ils ont le choix de se faire vacciner ou non. Il a également conclu que le masque n'est pas une mesure efficace pour assurer la sécurité des patients. Les politiques « vaccin ou masque » ont été sévèrement critiquées en tant qu'outil symbolique, plutôt que scientifique, pour lutter contre la grippe.

Suivant la décision, la plupart des hôpitaux ont accepté de modifier leurs politiques et de renoncer à exiger le port du masque durant la saison grippale. Cependant, quelques hôpitaux refusent toujours d'obtempérer, et nous soumettons une fois de plus ce dossier à l'arbitrage. Nous sommes en train de gagner cette lutte!

Nous poursuivons également la lutte autour de la question du Tamiflu.

Dans son allocution générale à l'ACP, Mme Kelly a loué les efforts de l'AIO, « le syndicat à prédominance féminine le plus fort et le plus stratégique voué à la cause des femmes dans cette province ».

Marie Kelly, qui assumera le rôle de négociatrice en chef de l'AIO au moment du départ à la retraite à la fin de cette année de Dan Anderson, administrateur de longue date de l'AIO, a dit aux personnes présentes : « Nous avons le pouvoir et la volonté nécessaires pour changer les choses. Nous excellons dans notre domaine. »

« Je sais par expérience que, dans notre domaine, la situation change constamment. Par rapport au secteur privé, les négociations sont beaucoup plus difficiles quand votre employeur ultime est le tout-puissant gouvernement », a fait valoir Mme Kelly.

« Dans le cadre de cette série de négociations avec les hôpitaux, l'OHA sera représentée par Jason Fitzsimmons, du secteur privé. Voilà qui nécessite encore certains ajustements de notre part. Nous pourrions compter sur deux nouveaux membres du personnel, qui ont pour spécialité les avantages sociaux et l'économie. Nous pourrions ainsi leur soumettre des données hypothétiques et chercher à tirer le meilleur parti de la situation. »

L'AIO change également la façon dont nous menons nos activités de syndicalisation, a ajouté Mme Kelly.

« Nous avons embauché un nouveau membre qui sera responsable de l'organisation syndicale, et nous allons tout mettre en œuvre pour que chaque IA de la province adhère à notre syndicat. Nous sommes un syndicat professionnel, un terme juridique employé par la Commission des relations de travail, disposant de droits spéciaux nous permettant de recruter l'ensemble des IA au sein de notre famille. Nous cherchons actuellement à repérer, à l'échelle de la province, les IA qui ne font partie d'aucun syndicat. Nous allons les trouver », a assuré Mme Kelly.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 8 et 9 mars 2016



« Il est certain que quand un syndicat est aussi efficace, comme le nôtre l'est, tout le monde veut en faire partie. C'est ce que nous allons mettre de l'avant et, d'ici la fin de la décennie, nous allons syndiquer chaque IA de cette province. »

Proposition de recherche de l'Institut de recherche sur le travail et la santé (IRTS)

L'AIO a appuyé la demande de subvention de partenariat de l'IRTS intitulée *Santé et productivité au travail*. La subvention vise à définir les pratiques de gestion de l'incapacité prometteuses en vue de réduire l'incapacité professionnelle attribuable aux problèmes de santé mentale chez les travailleurs et travailleuses de la santé en Ontario. Nous reconnaissons l'importance du fardeau d'incapacité associé à la santé mentale chez nos membres et considérons comme une priorité l'occasion de collaborer avec l'IRTS afin de repérer et d'évaluer des approches novatrices favorisant un retour au travail sûr et rapide.

OIO - Questions relatives aux droits de la personne

L'AIO poursuit ses activités de sensibilisation auprès de la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) dans le cadre de son examen de l'OIO. Nous souhaitons faire tomber les barrières qui empêchent les infirmières et infirmiers aux prises avec un problème de santé mentale d'accéder à un emploi.

Le gouvernement de l'Ontario a exprimé sa volonté de transparence accrue pour tous les organismes de réglementation visés par la *Loi sur les professions de la santé réglementées (LPSR)*. Voilà qui ajoute un autre obstacle dans notre lutte visant à faire respecter les droits de la personne de nos membres. En réaction, l'OIO a proposé des modifications aux règlements administratifs qui accroîtraient la quantité d'information publiée sur « Find a Nurse », son registre en ligne.

L'AIO a fermement fait valoir auprès de l'OIO que ces changements nuisaient au droit à l'équité procédurale des infirmières et des infirmiers, à leur droit à la vie privée et le droit à un traitement égal sans discrimination fondée sur un handicap en vertu du *Code des droits de la personne de l'Ontario*. Plus particulièrement, l'AIO est fortement préoccupée par la divulgation publique de différentes catégories de renseignements concernant les membres que l'Ordre propose de publier (avertissements oraux du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR), accusations criminelles, etc.).

J'ai proposé que l'AIO organise des séances de téléconférences avec nos groupes du caucus individuels tout au long de l'année. Nous avons déjà tenté l'expérience par le passé, mais tâcherons de savoir si cela suscite de l'intérêt et s'il vaut la peine de la mettre en pratique. L'équipe tentera de faire participer un de nos groupes LGBT.

Santé et sécurité au travail (SST)

Les litiges suivent leur cours; les appels de décisions du ministère du Travail sur des problèmes de violence se poursuivent à Brockville, à Guelph et à Cambridge; devant les tribunaux, des procès se poursuivent pour infractions liées à la violence à l'Hôpital Royal Ottawa, à Brockville et au Centre de toxicomanie et de santé mentale.

L'AIO remettra un autre don de 600 \$ aux Centres de santé des travailleurs(es) de l'Ontario (OHCOW) pour leur conférence d'un jour sur les microtraumatismes répétés. Chaque année, le centre OHCOW de Sudbury tient une conférence de sensibilisation aux microtraumatismes répétés qui est diffusée dans le monde entier. Avec l'aide du studio eDome du Collège Cambrian, ils retransmettent cet événement sur Internet afin que tout le monde puisse y participer, peu importe l'emplacement géographique.

Exercice professionnel

Nous continuons à progresser dans les dossiers relatifs à la charge de travail et à l'exercice professionnel de nos membres. Dans de nombreux cas, nous avons réussi à conclure des ententes sans audition d'un comité d'évaluation indépendant, comme ce fut le cas lors du règlement récent visant le service d'urgence de l'Hôpital général de Kingston. Les prochaines auditions de comités d'évaluation indépendants incluent le service d'hémodialyse de Humber River Hospital, le service médical de l'Hôpital

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIO
Les 8 et 9 mars 2016



de Sault-Sainte-Marie, la salle d'urgence de l'Hôpital général de Guelph et l'Hôpital War Memorial de Haldimand.

Lors des négociations avec les hôpitaux, nous avons longuement discuté de notre exercice professionnel et de notre processus de plaintes liées à la charge de travail. En fin de compte, l'employeur fait tout son possible pour entraver le processus et empêcher que nos revendications liées aux soins aux patients soient examinées.

Nous N'ABANDONNERONS PAS cette lutte.

Détachement de membres - Préparer la relève de l'AIO

Le lancement de notre nouveau programme de détachement de membres à la fin de 2015 a connu un franc succès. Marie-Claire Caron et Beth Thompson ont été choisies à titre de participantes. La première phase de leur détachement s'est échelonnée de septembre à décembre 2015. Pendant cette phase, elles ont fait l'objet d'un mentorat et suivi une formation.

La phase 2 a commencé en janvier et prendra fin en septembre. Marie-Claire et Beth feront profiter leurs unités de négociation des connaissances qu'elles ont acquises. Selon l'échéancier, elles doivent revenir à l'AIO en septembre pour terminer leur formation. Elles ont toutes deux assisté à la Conférence sur le leadership (niveau avancé) à Grand Bend en juin.

Ce programme a pour but premier d'accroître les connaissances, les compétences et le niveau d'assurance des candidats et candidates dans le domaine du règlement des griefs, puis dans le domaine des négociations. Nous espérons que cette expérience les encouragera à postuler un emploi au sein de l'AIO.

Nous avons besoin de recruter plus d'IA au sein de notre association pour remplacer les responsables des relations de travail de longue date qui prennent leur retraite, ou pour d'autres postes de direction au sein de l'AIO. Nous avons prévu quatre autres postes dans notre budget à compter de 2016.

ACP de juin 2016/Congrès biennal

L'ACP de juin aura lieu dans la belle ville de Sault Ste. Marie, à l'hôtel Delta Waterfront, les 7 et 8 juin. Une demi-journée de formation aura lieu le 9 juin. Les renseignements relatifs à l'inscription vous parviendront sous peu et un lien permettant de s'inscrire en ligne devrait être accessible au cours de la semaine du 3 mai.

Notre congrès biennal aura lieu du 15 au 17 novembre au Westin Harbour Castle à Toronto. Le Caucus sur les droits de la personne aura lieu le 14 novembre et la demi-journée de formation, le 18 novembre. Le lien permettant l'inscription en ligne devrait être accessible au cours de la semaine du 5 octobre.

Documents relatifs à l'ACP de mars 2016

Toute la documentation émanant de cette assemblée est affichée électroniquement dans la section Executive du site Web de l'AIO.

Perspectives

Nous continuons à faire face à de nombreux défis. Chaque jour il semble y avoir d'autres sommets à gravir et vallées à traverser. Pourtant, collectivement, votre volonté demeure inébranlable. Nos membres et nos patients/clients/résidents ont encore besoin de vous en tant que porte-parole.

En terminant, je tiens à vous transmettre ce message d'espoir. Votre force, votre détermination et votre volonté inébranlable de faire les choses comme il faut pour vos membres et vos patients/clients/résidents constituent une source d'espoir pour nos membres. Même quand les défis semblent insurmontables, ils savent que nous sommes là pour eux et que nous allons défendre leurs intérêts.

Compte rendu de la présidente

Faits saillants de l'Assemblée des coordonnatrices et coordonnateurs provinciaux de l'AIIO
Les 8 et 9 mars 2016



Je suis extrêmement fière du travail que vous accomplissez en première ligne et à l'échelle communautaire, ainsi que de votre dévouement et de votre engagement envers l'AIIO et les membres que vous représentez.

Vous me donnez l'espoir et la force dont j'ai besoin pour diriger le meilleur syndicat au Canada!

En toute solidarité,

ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO

Linda Haslam-Stroud, IA
Présidente provinciale de l'AIIO